



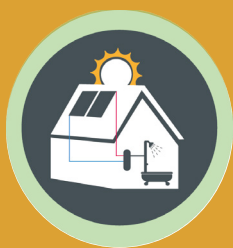
Objectif : Chaleur Renouvelable !

Professionnels, collectivités

**UN PROJET DE CONVERSION
AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES ?
NOUS VOUS AIDONS À LE CONCRÉTISER
TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT.**



Bois Energie



Solaire thermique



Géothermie

Êtes-vous concernés ?

Cet accompagnement s'adresse aux structures privées et publiques (hors particuliers), localisées sur une des communes éligibles.

- Communes et EPCI
- Entreprises, Agriculteurs
- Camping, Hôtels, Gîtes
- Habitat collectif
- Associations, Etablissements de santé...



Un accompagnement étape par étape

1 VOUS ÊTES SUIVIS À TOUTES LES ÉTAPES DU PROJET

Accompagnement OCRe :

Information et aide à la décision

Aide à la réalisation

Accompagnement à l'exploitation

Phases projets :

Idée de projet

Evaluation de la faisabilité

Travaux

Fonctionnement de l'installation

2 VOUS BÉNÉFICIEZ DE CONSEILS ET D'UNE EXPERTISE GRATUITE ET INDÉPENDANTE

- Réalisation de notes d'opportunité pour évaluer la pré-faisabilité technique et économique de votre projet.
- Assistance méthodologique et technique à chaque étape par TE 47 et ses partenaires.

3 VOUS PERCEVEZ DES AIDES FINANCIÈRES DE L'ÉTAT POUR :

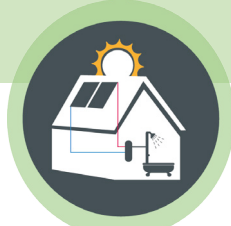
- La réalisation d'études de faisabilité (subvention **de 50 à 70 %** du coût de l'étude).
- L'investissement dans vos équipements (subvention variant **de 20 à 70 %** selon le type de projet et ses caractéristiques techniques).

4 VOUS BÉNÉFICIEZ DES RETOURS D'EXPERIENCE DE NOMBREUX AUTRES PORTEURS DE PROJETS SIMILAIRES SUR LE LOT-ET-GARONNE ET EN NOUVELLE-AQUITAINE



Bois Energie

Pour les besoins de multiples équipements en chauffage et eau chaude : logements collectifs ou individuels, bâtiments publics, piscines, bâtiments de santé....



Solaire thermique

Pour les besoins réguliers en eau chaude : hôtellerie, restauration, bâtiments de santé, laverie, habitat collectif, piscines, vestiaires de gymnase, bâtiments agricoles, laiteries...



Géothermie

Pour les besoins à basse température : chauffage et rafraîchissement des bâtiments, alimentation de réseaux de chaleur basse température, stockage inter-saisonnier...

Quelques exemples

UN CAMPING DE 80 EMPLACEMENTS

installe des capteurs solaires thermiques pour sa production d'eau chaude.

UNE ENTREPRISE

installe une chaudière au bois déchiqueté pour les besoins en chaleur de son process de production ou le chauffage de ses locaux.

UNE MAISON DE RETRAITE DE 50 CHAMBRES

s'équipe de capteurs solaires thermiques ou d'un système géothermique pour la fourniture du chauffage et de l'eau chaude sanitaire des occupants.

UNE COPROPRIÉTÉ DE 10 LOGEMENTS

décide de remplacer sa chaudière fioul collective par une chaudière aux granulés de bois.

UNE COMMUNE

crée un réseau de chaleur au bois-énergie pour alimenter la mairie, la salle des fêtes et un groupe scolaire.



LES ÉNERGIES
RENOUVELABLES À
PORTÉE DE MAIN : VOTRE
TERRITOIRE VOUS AIDE
À CONCRÉTISER VOTRE
PROJET

Vous avez tout à y gagner

Votre passage aux énergies renouvelables vous permet de :

- **RÉDUIRE** vos dépenses d'énergie
- **LIMITER** le recours aux énergies fossiles
- **MAÎTRISER** sur du long terme le coût de fonctionnement et le montant de vos factures
- **STIMULER** l'économie locale par la création d'emplois
- **LIMITER** les émissions de gaz à effet de serre et donc réduire votre impact sur le réchauffement climatique
- **ÊTRE EXEMPLAIRE** en vous engageant dans une démarche de transition énergétique du territoire

Un projet ? Une question ?



Bastides en Haut-Agenais Périgord
Communauté de communes

**BASTIDES EN HAUT
AGENAIS PERIGORD :**

Vincent GOUYOU

05 53 49 52 97

vincent.gouyou@cbbastides47.com

Communauté de communes



**CONFLUENT
& CÔTEAUX DE PRAYSSAS :**

Adeline CHARRE

06 48 23 48 24

acharre@ccconfluent.fr

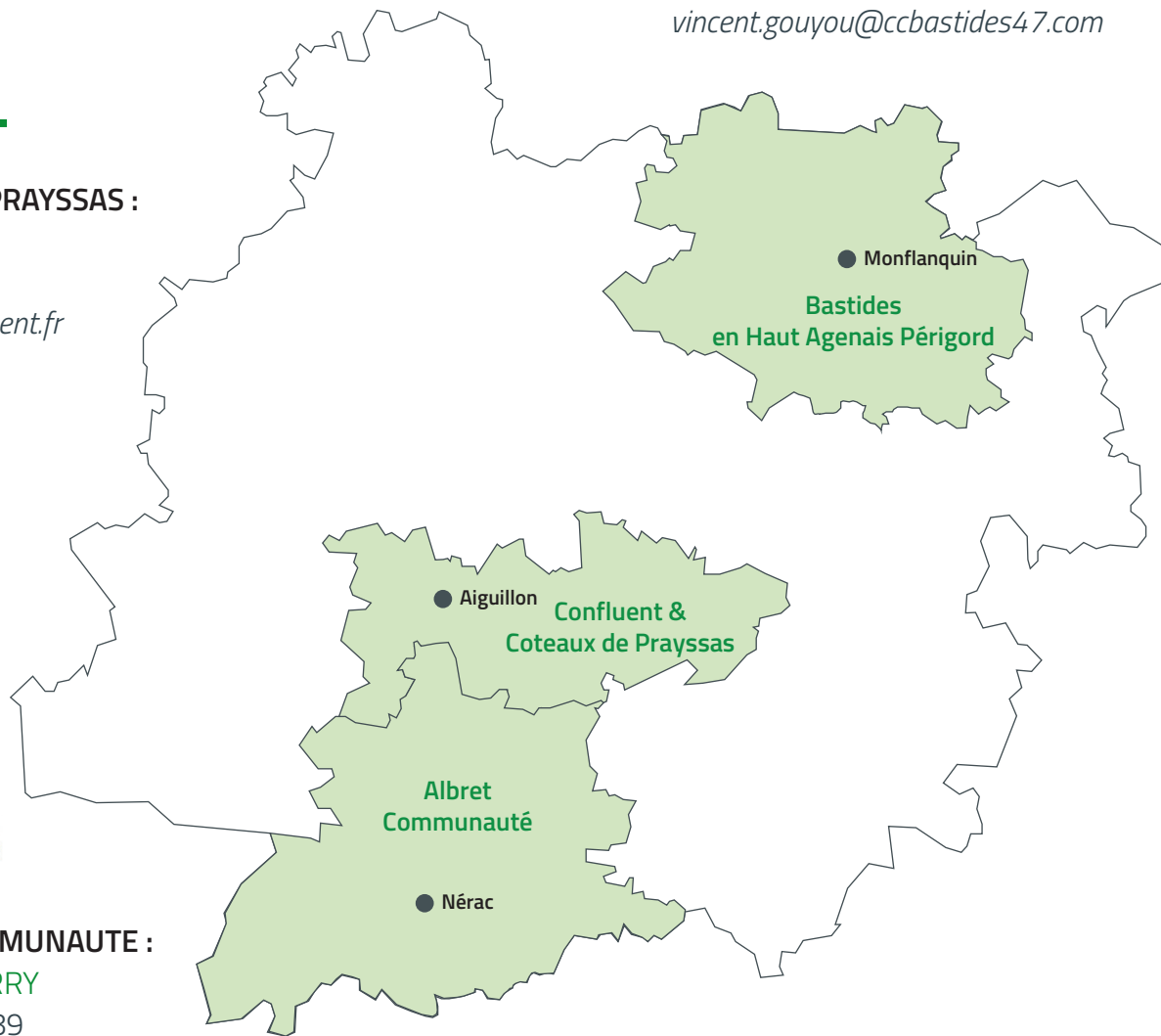


ALBRET COMMUNAUTE :

Nicolas THIERRY

06 40 54 39 89

nithierry@albretcommunauté.fr



CHIFFRE

3

Durant les 3 ans du contrat, les 3 Communautés de Communes partenaires et TE 47 accompagnent les porteurs de projets dans toutes les étapes de leur opération. Une enveloppe d'environ 3 millions d'euros est allouée à leur financement.

Pour aller plus loin, consultez la page OCRe en accès direct depuis le site Internet : www.te47.fr



TERRITOIRE D'ENERGIE 47

Xavier THIERRY

07 61 51 07 79

x.thierry@te47.fr

